



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

ANNONCE - OFFRE D'EMPLOI

Policier Municipal H/F

Positionnée entre Paris (80 km) et la Métropole Rouennaise (65 km), desservie par des infrastructures stratégiques routières et ferroviaires tel que l'A13, la Ville de Vernon (25 k habitants) recrute un Policier Municipal – Poste à pourvoir dès que possible

Placé(e) sous l'autorité du Maire et du Responsable du Service de la Police Municipale, vous aurez pour missions :

- Application des pouvoirs de police du maire sur le territoire de la collectivité territoriale,
- Surveillance du bon ordre, de la salubrité et de la tranquillité publique, police du stationnement (fourrière de véhicules) et de la circulation (contrôle de vitesse), vidéo protection de la voie publique,
- Prévenir, dissuader et réprimer les actes interdits par la législation pénale conformément aux prérogatives du policier municipal,
- Savoir rédiger des écrits professionnels et rendre compte à sa hiérarchie,
- Participer à la surveillance lors des manifestations, des cérémonies municipales officielles,
- Travailler dans le respect du code de déontologie du policier municipal,

Compétences et qualifications :

- Etre titulaire du concours de police municipale (et/ou inscrit sur la liste d'aptitude),
- Etre en bonne condition physique (sport collectif, GPTI, patrouilles pédestres et VTT),
- Avoir le sens du Service Public et des responsabilités,
- Avoir un esprit de synthèse et maîtriser l'outil informatique (traitement de texte),
- Connaître le statut du policier municipal et sa réglementation,
- Etre autonome (esprit d'initiative),
- Etre discret et discipliné (respect de la hiérarchie),
- Avoir un esprit de cohésion (savoir vivre en collectivité et se maîtriser),
- Se tenir informé de la vie municipale,
- Etre titulaire du permis B,
- Permis bateau apprécié « fluvial eaux intérieures »
- Disponibilité

Conditions de travail :

- Armes de 2ème catégorie des agents mis en place en 2017,
- Horaires de travail variables avec amplitude supplémentaire par nécessité de service pouvant s'étendre en soirées, week-ends, et jours fériés,
- Durée hebdomadaire 37 heures (1 semaine 32h / 1 semaine 42h),
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année,
- Adhésion au CNAS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation + photo) à l'attention de :

**Monsieur le Maire
Hôtel de Ville**

**Place Adolphe Barette – BP 903
27207 VERNON**

ou par courriel : courrier@vernon27.fr

Réception des candidatures jusqu'au 31/07/2018